

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 31/2020
10 août 2020

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de Corendon Holding B.V. par Sunscreen Bidco B.V. (groupe Triton)

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 10 août 2020 l'acquisition de Corendon Holding B.V. par Sunscreen Bidco B.V. (groupe Triton).

A la suite de la décision de renvoi de la Commission européenne aux autorités de concurrence néerlandaise et belge, l'opération a été notifiée auprès de l'Autorité belge de la Concurrence le 22 juillet 2020. L'Auditorat a appliqué la procédure simplifiée sur la base des règles complémentaires concernant la procédure simplifiée en matière de concentrations.

La concentration concerne les secteurs de la vente de vacances aux consommateurs et de la fourniture en gros de sièges passagers à des tours opérateurs.

Sunscreen Bidco B.V. est un fournisseur de vacances au soleil vers des destinations situées à courte et à moyenne distance et de vacances au ski en Europe.

Corendon Holding B.V. est un fournisseur de vacances au soleil vers des destinations situées principalement en Méditerranée, mais également vers des destinations situées à longue distance. Corendon Holding B.V. exploite la compagnie Corendon Dutch Airlines, basée à l'aéroport d'Amsterdam Schiphol.

Dans sa décision du 10 août 2020, l'auditeur constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be

Site internet :

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).